

SOMMET CITOYEN

Fiche action

Document de travail - Estimations des conditions de faisabilité au 14/02/2018

ATELIER

PERMETTRE LE DEBAT POLITIQUE ENTRE ELUS-ES ET HABITANTS-ES EN AMONT DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROPOSITION D' ACTIONS

1/ Définir des règles claires et transparentes des niveaux de participation (information, consultation, concertation, co-construction) : article 1 du Pacte.

2/ Réaliser et tenir à jour un répertoire des projets territoire par territoire et politique publique par politique publique, indiquant le niveau de participation proposé.

Organiser une fois par an, sur la base de ce répertoire :

- une rencontre présidée par le Maire annonçant les grands projets Ville et le niveau de participation prévu ;
- une rencontre par quartier présidée par les élus annonçant les projets du quartier et le niveau de participation prévu.

Donner accès à ces informations en continue sur la plateforme de participation citoyenne.

3/ Prévoir un retour d'information des élus-es sur les avis produits sur des projets concertés (explication de la prise en compte ou non des éléments de cet avis et de la décision finale).

4/ Pour les projets co-construits, établir une co-construction jusqu'au texte de la délibération non modifiable.

5/ Rendre public les projets de délibération en amont des conseils municipaux sur le site de la Ville.

Etablir un répertoire des projets avec niveau de participation et présentation annuelle Modalités et conditions de faisabilité identifiées	
Mise en œuvre proposée (Comment ? Quand ? Processus, étapes...)	<p>-Réaliser et tenir à jour un répertoire des projets, territoire par territoire et politique publique par politique publique, indiquant le niveau de participation proposé.</p> <p>-Organiser une fois par an (fixé en fonction notamment du processus budgétaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une grande réunion présidée par le maire annonçant les grands projets « Ville » avec le niveau de participation prévu (avec si possible des stands d'informations sur chaque quartier) ; • Une rencontre par quartier présidée par les élus annonçant les projets et le niveau de participation prévu dans le quartier. <p>-Informations en continue sur la plateforme de participation citoyenne.</p> <p>-Niveaux de participation définis en revue de concertation.</p> <p>-Proposition de contenu possible du répertoire à proposer et à travailler/valider avec les services qui seraient concernés : <i>nom du projet, description, territoire, thématique, urbain/humain, calendrier/durée, état d'avancement, niveau de participation, modalités de participation (formats, calendrier), publics, documents accessibles, initiateur du projet, porteur du projet, partenaires, personne à contacter, budget?</i></p> <p>-Proposition pour la mise en œuvre : commencer avec certains projets en particulier ceux où est prévue une participation des habitants puis alimenter le répertoire progressivement (prendre en compte le fait que de nombreux projets naissent au fur et à mesure).</p>
Acteurs et rôles identifiés (Qui? Qui ferait quoi ? Elus, habitants, agents, autres acteurs)	Réalisation et suivi du répertoire, organisation des rencontres par la Ville. Présentations chaque année réalisées par les élus.
Périmètre (géographiques, compétences, etc.)	Par territoire et par politique publique.
Calendrier envisageable	
Coûts estimés	<p>-Coûts liés à l'organisation des rencontres annuelles. S'il s'agit de forums, cela devrait s'inscrire dans l'évolution des instances de démocratie locale.</p> <p>-Coûts liés à la communication.</p> <p>-Coûts liés à la plateforme.</p>

Impact estimé sur le temps de travail des agents (élevé/moyen/faible)	
Impact estimé sur le système d'information de la Ville (élevé/moyen/faible)	
Réorganisation du service public identifiée	
Moyens matériels/logistiques	
Aspect technique	
Aspect juridique	
Contraintes/risques identifiés	- Demande un changement dans les habitudes de travail qui peut être vécu comme une surcharge de travail.
Conditions de réussite identifiées	- Bien définir les niveaux de participation. - Mise à jour régulière du répertoire. - Circulation de l'information (notamment pour alimenter et mettre à jour la plateforme). - Revues de territoire pour définir pour chaque projet le niveau de participation.
Nécessité d'une délibération	
Impact sur l'environnement	
QUESTIONNEMENTS	
POINTS D'ATTENTION	